

**Etude globale de réduction du risque inondation
dans le bassin versant du Loir**

**Compte-rendu de réunion du Comité de suivi élargi n° 2
Secteur aval**

Tenue à La Flèche le 6 juillet 2012

Objet : Propositions pour l'élaboration d'un programme d'actions

Personnes présentes :

| <i>Structure</i> | <i>Nom</i> |
|--------------------------------------|-----------------------|
| CLE SAGE LOIR – LA FLECHE | Guy-Michel Chauveau |
| BAZOUGES SUR LE LOIR | Louis Lamballe |
| MARÇON | Nicole Jouin |
| CHÂTEAU-DU-LOIR | Noëlle Boigné |
| LA FLECHE | Dominique Davoine |
| LA FLECHE | Jean-Claude Amossé |
| TIERCÉ | Louis Davis |
| SEICHES-SUR-LE-LOIR | Alain Jolivet |
| NOGENT-SUR-LOIR | Michel Boulanger |
| CRE-SUR-LOIR | Jean-Pierre Debrou |
| DURTAL | Joëlle Lombard |
| LEZIGNE | Henri Lebrun |
| BRIOLLAY | André Marchand |
| RUILLE SUR LOIR | Gérard Marsollier |
| CPIE VALLEES DE LA SARTHE ET DU LOIR | Willy Cheneau |
| CDC DU CANTON DE PONTVALLAIN | Jean-François Cointre |
| CDC DU LOIR (SEICHES) | Bernard Lalos |
| CDC VAL DU LOIR | François Roncière |
| SIBV | Max Thibault |
| CLE SAGE SARTHE AVAL | Daniel Chevalier |
| ASSOCIATION CADVIL | Bernard Chapron |
| ASSOCIATION CADVIL | Monique Chalumeau |
| ASMR 72 | Jean Weil |
| FNEPL SAUVEGARDE DE L'ANJOU | Florence Bely |
| DREAL PAYS DE LA LOIRE / SRNT | Béatrice Deblangy |

| | |
|------------------------------------|------------------------|
| DDT 49 / SUAR / PRNT | Jean-Claude Hippolyte |
| DDT49 / SUAR / PRNT | Alain Durand |
| DDT 72 – SEE – RNT | Michel Panneau |
| CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA SARTHE | Jacqueline Manceau |
| EP LOIRE | Jean-Claude Eude |
| EP LOIRE | Pierre Philippe |
| EP LOIRE | Virginie Gaspari |
| HYDRATEC | Pierre Peeters |
| ASCONIT CONSULTANTS | Claire Reliant-Rasotto |

Personnes excusées :

| Structure | Nom |
|---|---------------------|
| MONTREUIL-SUR-LOIR | Monsieur Le Maire |
| LA CHARTRE-SUR-LE-LOIR | Monsieur Le Maire |
| SAINT-GERMAIN-D'ARCE | Monsieur Le Maire |
| VOUVRAY-SUR-LOIR | Monsieur Le Maire |
| COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE L'HUISNE SARTHOISE | Jean-Carles Grelier |
| COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LUCE | Régis Vallienne |
| COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION ANGERS LOIRE METROPOLE | Pierre-Joël Rosier |
| COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEE LOIRE-AUTHION | Gino Boismorin |
| CHAMBRE D'AGRICULTURE DE MAINE-ET-LOIRE | Virginie Herbert |
| SICALA 37 | Jean Bertier |
| CONSEIL REGIONAL PAYS DE LA LOIRE | Channig Urvoy |
| CONSEIL GENERAL MAINE-ET-LOIRE | Franck Lemonnier |
| AGENCE DE L'EAU LOIRE BRETAGNE - DELEGATION ANJOU MAINE | Pascal Boniou |

Introduction :

Le deuxième Comité de suivi élargi de l'étude globale de réduction du risque inondation dans le bassin du Loir s'est tenu sur deux sites pour toucher un plus grand nombre de participants : le matin à La Flèche pour le secteur aval du bassin, l'après-midi à Lunay pour le secteur amont.

Mr Chauveau, Maire de La Flèche et président de la Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE Loir accueille les participants au comité de suivi élargi aval.

Mr Eude, Directeur général des services de l'EP Loire, introduit la réunion en rappelant l'importance des réunions publiques dans la démarche de concertation de l'étude.

Ordre du jour :

1. Rappel des éléments de phase 2 : Etat des Lieux – Diagnostic, par l'Etablissement public Loire,
2. Propositions pour l'élaboration d'un programme d'actions, par Hydratec et ASCONIT Consultants, en trois parties :
 - a. l'amélioration de la prévision des crues,
 - b. l'amélioration de la prévention des risques d'inondation,
 - c. l'amélioration de la protection des enjeux.

Échange avec les participants entre chaque intervention.

Les présentations et documents remis en séances sont disponibles sur le site du Plan Loire Grandeur Nature :

[www.plan-loire.fr/etude-loire](http://www.plan-loire.fr/etude-loir) dans la rubrique « comité de suivi élargi ».

Une version papier peut être envoyée aux participants sur demande à l'EP Loire.

1. Rappel des éléments de phase 2

Mme Gaspari, chargée de mission inondations sur le bassin de la Maine à l'EP Loire, présente les conclusions de l'état des Lieux – diagnostic du risque inondation et de sa gestion sur le bassin du Loir : retour sur les enjeux recensés, l'estimation des dommages et le bilan du diagnostic (cf. diaporama).

Une plaquette présentant les éléments clés du diagnostic a été remise aux participants de la réunion. Elle sera également envoyée à l'ensemble des acteurs concernés.

Mr Chapron, Président de l'association CADVIL, affirme qu'il est fondamental de transmettre l'information aux habitants pouvant être impactés par les inondations. Il constate que les coûts associés aux dommages pour une crue centennale ou cinquantennale sont très importants et qu'il faut donc agir ; la prévention coûtant moins chère que la protection, il faut y concentrer ses efforts. Il explique qu'à son niveau le CADVIL souhaite développer, à l'échelle du bassin du Loir, un outil informatique de communication et de sensibilisation afin d'expliquer ce que sont les crues et inondations, les documents

de prévention tels les PPRi et les mesures qui peuvent être réalisées pour réduire le risque. Cet outil informatique basé sur la connaissance historique du bassin versant du Loir permettrait de faire passer l'information de manière presque « ludique » aux riverains du Loir et couplant la thématique des inondations à d'autres tel le patrimoine.

2. Propositions pour l'élaboration d'un programme d'actions

a. Amélioration de la prévision des crues

Mr Peeters (Hydratec) présente les 7 propositions du programme d'actions en matière de prévision des crues (cf. diaporama et tableau de mesures).

Il est rappelé qu'une courbe de tarage permet de déterminer le débit d'un cours d'eau en fonction de la hauteur d'eau lue à une échelle limnimétrique.

Concernant le changement d'implantation du Service de Prévision des Crues Maine-Loire aval en 2013 (de la Direction Départementales des Territoires (DDT) de Maine-et-Loire à la Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Pays de la Loire) il est rappelé que cela ne modifiera pas son périmètre d'action. En outre, à terme ses compétences techniques vont être élargies pour englober également la prévention.

Mr Marchand, Maire de Briollay et Président de l'association des inondés des trois rivières (AITR), demande s'il est possible de quantifier les gains envisageable en mettant en œuvre les différentes propositions d'actions pour les comparer à leurs coûts.

Mr Eude répond que l'enjeu pour la prévision n'est pas financier au regard des deux autres volets, mais plutôt la maîtrise d'ouvrage et la capacité d'intervention.

Il est également rappelé que les différentes actions des différents volets sont complémentaires et non exclusives les unes des autres,

b. Amélioration de la prévention des risques d'inondation

Mme Claire Reliant-Rasotto (Asconit) présente les 16 propositions du programme d'actions en matière de prévention des risques d'inondation (cf. diaporama et tableau de mesures).

Mr Chapron remarque que ces actions sollicitent beaucoup les maires qui sont déjà très occupés. Il faut maintenant arriver à développer la communication jusqu'aux habitants exposés au risque. Il propose que soit examiné le projet d'outil du CADVIL. Il propose également que les informations sur le risque inondation soient couplées à d'autres thématiques, plus « attrayantes ».

Mr Weil, président de l'Association de Sauvegarde des Moulins et Rivières de la Sarthe (ASMR 72), fait part des réponses à un questionnaire réalisé par l'association d'où il ressort que les inondés ressentent un fossé entre eux et les autorités et ne comptent que sur eux même en cas d'inondation. Aussi, il ne pense pas qu'une plaquette suffise, il faut y mettre d'autres moyens.

Mr Marchand, dont la commune de Briollay est inondable à 59%, explique que l'information sur les inondations et les niveaux d'eau atteints en 1995 est donnée aux nouveaux arrivants mais pour autant, ceux-ci doivent se responsabiliser. Au vu des faibles taux de réalisation observés, il explique l'intérêt pour une commune de réaliser son PCS et son DICRIM. Il donne également l'exemple d'un exercice réalisé sur la commune qui permet de faire vivre le PCS (mise à jour) et de vérifier son caractère opérationnel.

Mr Chauveau ajoute que les nouveaux arrivants sont également informés du risque inondation dans l'acte d'achat, via l'information acquéreur – locataire (IAL). Il confirme également que la mise à jour des PCS est indispensable (changement de contact, numéros de téléphone,...)

Mr Eude rapporte les résultats d'une enquête récente sur la perception du risque auprès des acteurs économiques soumis aux inondations dont la position varie généralement entre déni et désespoir. Comparativement à la précédente enquête réalisée, ils sont plus nombreux à affirmer que, compte tenu du contexte économique, la prise en compte du risque inondation n'est plus une priorité.

Mr Eude précise par ailleurs, que les diagnostics de réduction de la vulnérabilité pour les activités économiques sont déjà cofinancés dans le cadre du plan Loire actuel. Plus de 1500 diagnostics ont été réalisés à ce jour sur le bassin de la Loire et de ses affluents.

Mr Cheneau, Chargé de mission au CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir, précise que pour mener des actions auprès des scolaires aujourd'hui, il est nécessaire d'avoir un agrément pour entrer dans les établissements. Il serait donc utile de s'appuyer sur des structures de formation existantes sur le bassin, telles que les structures d'éducation à l'environnement, dont le CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir. Il ajoute que les relais de l'information peuvent être aussi bien virtuels que physiques et témoigne de la difficulté pour un simple particulier de trouver la bonne information sur le risque inondation et les mesures pour se prémunir. Il se questionne également sur la maîtrise d'ouvrage de l'ensemble des actions proposées et des financements mobilisables.

M Hippolyte, DDT 49, partage la position que les exercices de crise sont très pédagogiques voire même « ludique ». Il signale également que de la documentation sur la prévention des risques majeurs est disponible au niveau national sur le site www.prim.net.

c. Amélioration de la protection des enjeux

Mr Peeters (Hydratec) présente les propositions du programme d'actions en matière de protection des enjeux (cf. diaporama).

Mr Chapron demande s'il existe des informations sur les apports des affluents pour différentes crues. Mr Peeters indique que des informations sont fournies dans le rapport de diagnostic de phase 2.

Mr Marchand demande quelles sont les sources de subvention possibles pour ces actions. Mr Peeters indique que les pistes de subvention seront fournies.

Mr Hippolyte alerte sur le risque aux personnes qu'apporte les endiguements.

Mr Chauveau indique qu'en terme de calendrier, l'étude est en phase avec l'écriture du SAGE.

Mr Eude précise que le but est ici de faire des propositions, sur la base de l'analyse préalable réalisée et conclut sur le besoin d'enrichir ces propositions et d'identifier les obstacles à leur mise en place. Il ajoute qu'il n'y a pas de solutions dans l'absolu et qu'il est nécessaire de coller aux réalités territoriales dans la durée. Il attire aussi l'attention sur le fait qu'il risque d'y avoir de moins en moins de financement d'où le besoin de prioriser les interventions d'ici la fin du plan Loire en 2013 et pour sa reconduction éventuelle en 2014-2020.

Mme Deblangy de la DREAL des Pays de la Loire confirme que les deniers de l'état se raréfient de plus en plus et que les protections coûtent cher en comparaison des autres actions, d'où la nécessité des analyses coûts / bénéfiques (ACB). Elle ajoute que le travail sur la prévention se fait sur la base d'une responsabilité partagée entre l'Etat, les collectivités et les riverains. Elle conclut sur le fait que le PAPI Maine est maintenant clôturé et se demande s'il ne faudrait pas lancer un PAPI Loir pour une politique de gestion globale du risque inondation à l'échelle du bassin.

Il est rappelé que tous les éléments de la réunion seront disponibles sur le site du Plan Loire dédié à l'étude. Ce site n'a pas seulement vocation à informer. Il permet également aux parties prenantes et au public de poser des questions et de faire des remarques et des propositions directement aux services de l'EP Loire qui pilotent cette étude.